



PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 27 septembre 2023, 19h15

En présentiel à la bibliothèque de l'école

Étaient présents :

Chantal Pâquet	membre – service de garde
Véronique Bouchard	Directrice
Mireille Picard	membre – professionnelle
Audrey Gauthier	membre – personnel de soutien
Geneviève Carle	membre – enseignante
Catherine Valcourt	membre – enseignante
Karl-Alexandre Jahjah	membre parent
Pierre-Luc Bourret	Scouts membre de la communauté
Olfa Khemiri	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Anne-Sophie Mazerolle	membre parent
Laura Maltais-Provençal	membre parent
Félix Dugas	membre parent substitue

Était absente :

Représentant de la Maison des Grands-parents

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La première séance du conseil d'établissement 2023-2024 est ouverte à 19 h 17.

Le quorum étant atteint, Mme Véronique Bouchard souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2. Présentation des membres du CÉ 2023-2024

Mme Véronique Bouchard invite chacun des membres à se présenter.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Véronique Bouchard fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. L'ajout de deux points est demandé:

- Chandails parents bénévoles;
- Service de garde pour rencontre de parents de début d'année.

CE-016-23-24-001	Sur la proposition de madame Audrey Gauthier, le projet d'ordre du jour modifié est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

1.4. Adoption du procès-verbal du 24 août 2023

La correction des coquilles sera effectuée.

CE-016-23-24-002	Sur la proposition de madame Catherine Valcourt, le procès-verbal du 24 août 2023 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

1.5. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi officiel.

1.6. Intervention du public

Les rencontres des scouts ont débuté il y a 2 semaines. Durant le prochain week-end, la vente de calendriers se fera dans le quartier.

2. FORMATION DU CÉ 2023-2024

2.1. Nomination d'un(e) secrétaire

Lors de chacune des rencontres, la rédaction du procès-verbal doit être effectué. Madame Véronique Bouchard propose la nomination de Mme Kim Pagé-B. Celle-ci accepte le mandat.

CE-016-23-24-003	Sur la proposition de monsieur Guy Labrecque, la nomination de Mme Kim Pagé-B. pour le poste de secrétaire est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.2. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Monsieur Jahjah propose Mme Véronique Bouchard pour effectuer la présidence des élections des membres. Mme Véronique Bouchard accepte le mandat.

CE-016-23-24-004	Sur la proposition de monsieur Karl-Alexandre Jahjah, la nomination de Mme Véronique Bouchard pour le poste de présidente d'élection est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.3. Élection à la présidence du CÉ

Mme Bouchard explique les rôles et responsabilités d'un président de conseil d'établissement.

Mme Olfa Khemiri propose monsieur Karl-Alexandre Jahjah et monsieur Guy Labrecque la seconde. Celui-ci accepte le mandat. Tous les membres félicitent M. Karl-Alexandre Jahjah.

CE-016-23-24-005	Sur la proposition de madame Olfa Khemiri, la nomination de monsieur Karl-Alexandre Jahjah pour le poste de président du conseil d'établissement 2023-2024 est adoptée pour un mandat d'un an. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

2.4. Élection à la vice-présidence du CÉ

Mme Bouchard explique les rôles et les responsabilités du vice-président du CÉ.

Monsieur Guy Labrecque propose madame Olfa Khemiri et madame Maltais-Provençal seconde.

CE-016-23-24-006	Sur la proposition de monsieur Guy Labrecque, la nomination de madame Olfa Khemiri pour le poste de vice-présidente du conseil d'établissement 2023-2024 est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.5. Élection d'un trésorier

Monsieur Jahjah explique le rôle et les responsabilités du trésorier. Mme Mazerolle se propose et Monsieur Labrecque seconde.

CE-016-23-24-007	Sur la proposition de monsieur Guy Labrecque, la nomination de madame Anne-Sophie Mazerolle pour le poste de trésorière du conseil d'établissement 2023-2024 est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.6. Nomination des membres de la communauté

Des membres de la communauté sont invités à prendre part aux séances du CÉ.

Un représentant de la Maison des Grands-parents sera élu lors d'une prochaine séance.

CE-016-23-24-008	Sur la proposition de madame Catherine Valcourt, la nomination de monsieur Pierre-Luc Bourret représentant pour les scouts lors des conseils d'établissement 2023-2024 est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.7. Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

Monsieur Jahjah indique aux membres qu'ils ont tous l'obligation de dénoncer les intérêts envers le CÉ directement ou indirectement. Les membres sont donc invités à remplir le document officiel avant de quitter la séance de ce soir. Mme Bouchard transmettra ces informations au CSSDD.

2.8. Rôles et responsabilités d'un CÉ

Mme Bouchard énonce les rôles et responsabilités d'un CÉ. Elle précise que le CÉ est le lieu de consultation, concertation et de décision. Les décisions doivent être prises dans l'intérêt de tous les élèves. Elle souhaite que les valeurs présentes au projet éducatif (le respect, la bienveillance et la collaboration) soient incarnées par les membres du conseil d'établissement.

2.9. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Monsieur Karl-Alexandre Jahjah fait l'énonciation des formations qui sont obligatoires pour les membres du conseil d'établissement.

Mme Bouchard indique aux membres que les liens pour accéder à ces formations sont disponibles sur le site internet de l'école.

On invite les nouveaux membres à visionner les capsules pour la séance d'octobre 2023.

3. DÉCISIONS

3.1. Adoption du calendrier des séances 23-24

Le calendrier des séances du CÉ est présenté aux membres. L'unanimité est obtenue. La date exacte de la rencontre de mois d'aout sera à déterminer ultérieurement.

CE-016-23-24-009	Sur la proposition de Madame Chantal Pâquet, l'adoption du calendrier des séances tel que présenté est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

3.2. Adoption des règles de régie interne du CÉ

La présentation des règles de régie interne du CÉ est effectuée aux membres via la projection d'un document.

Une modification est effectuée au nombre de jours de transmission des documents, soit dorénavant le vendredi avant la tenue de la séance.

Une modification du taux du kilomètre est effectuée, soit une majoration de 0.05\$.

CE-016-23-24-010	Sur la proposition de madame Catherine Valcourt, les règles de régie interne du CÉ sont adoptées. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

3.3. Adoption du budget du CÉ

Madame Véronique Bouchard présente aux membres du CÉ le budget prévisionnel.

M. Jahjah indique aux membres qu'ils devront soumettre au trésorier la prévision de leurs dépenses pour la prochaine année du CÉ 2023-2024.

CE-016-23-24-011	Sur la proposition de Madame Audrey Gauthier, l'adoption du budget du CÉ est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

3.4. Approbation Caisse scolaire Desjardins

Mme Bouchard a été sollicitée par le Mouvement des caisses Desjardins en lien avec la Caisse scolaire Desjardins pour les élèves du primaire. Une demande pour effectuer une tournée des classes de l'école a été soumise. Les représentants du Mouvement des caisses Desjardins échangeront avec les enfants sur l'épargne qu'ils peuvent faire durant leur jeunesse.

En plus de la valeur de l'argent et des biens de consommation, la Caisse scolaire initiera votre enfant à l'importance de se fixer des objectifs d'épargne, de respecter ses engagements et à bien gérer son argent.

Desjardins a été un membre important autant pour le projet de la piste d'hébertisme que nous avons inauguré il y a 2 ans ainsi que pour le projet de la bibliothèque de l'école.

CE-016-23-24-012	Sur la proposition de Monsieur Guy Labrecque, l'autorisation de la tournée des classes de l'école en lien avec la Caisse scolaire Desjardins est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

3.5. Approbation du montant chargé aux parents pour les sorties scolaires

Mme Bouchard présente les montants que l'école a obtenus avec différentes mesures du ministère. Il y a eu des coupures comparativement à l'an dernier. Mme Bouchard parle du contexte en lien avec les besoins des élèves qui sont grandissants. Elle souhaite pouvoir offrir du service autant TES, en

orthopédagogie, en psychologie, en orthophonie et en psychoéducation aux élèves qui ont besoin d'accompagnement.

Le montant en lien avec la mesure « École inspirante » qui était utilisé dans les dernières années pour payer une partie des sorties et activités culturelles sera donc utilisé pour du service à l'élève.

Il demeure le montant de la mesure « Sorties scolaires en milieu culturelle qui permettra un 28\$ par élève. Il y a également le montant de la mesure « Bouge au cube » qui permettra un 15\$ par élève. Cette mesure a d'ailleurs été bonifiée par rapport à l'an passé. Pour pouvoir bonifier les activités pédagogiques, les enseignantes aimeraient demander un petit montant aux parents.

La direction s'engage à défrayer les couts des sorties pour les familles qui n'auront pas les moyens de payer. Aucun enfant ne sera privé de sorties ni d'activités. De l'aide financière sera offerte aux familles nombreuses, si nécessaire.

On propose donc d'envoyer un sondage aux parents pour prendre le pouls. Le montant demandé ne pourra excéder 30\$. Le sondage indiquera si les parents sont en accord ou en désaccord avec les sorties. Les parents pourront également indiquer s'ils auront besoin d'aide financière. En fonction des résultats du sondage, les sorties pourront avoir lieu ou non.

Considérant les coupures faites par le ministère et que la mesure inspirante sera utilisée pour le service aux élèves, les enseignantes enverront un sondage avec un budget d'un maximum de 30\$ pour proposer des activités ou sorties supplémentaires aux parents.

CE-016-23-24-013	Sur la proposition de madame Catherine Valcourt, l'approbation d'un budget maximal de 30\$ chargé aux parents pour les activités ou sorties et l'envoi d'un sondage aux parents sont adoptés. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

3.6. Approbation du contrat pour les photos scolaires

Mme Véronique mentionne qu'il est déjà le temps de signer le contrat pour la photo scolaire pour l'année scolaire 2024-2025. Les écoles doivent réserver les dates très tôt dans l'année et il est déjà tard. Elle propose de reconduire le contrat avec la compagnie Holbrook Image. Les photos sont très belles.

Une demande est effectuée par un membre afin que ce point soit déplacé à la séance de juin de chaque année pour l'année scolaire suivante.

CE-016-23-24-014	Sur la proposition de Madame Geneviève Carle, l'approbation du contrat pour les photos scolaires est adoptée.
-------------------------	---

	Adopté à l'unanimité.
--	-----------------------

3.7. Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

Madame Véronique Bouchard présente aux membres les sorties prévoyant un déplacement à l'extérieur de l'école.

- Les élèves de 3^e année (Mariève), une sortie à la bibliothèque en autobus RTC
Mme Chantal Pâquet propose.
- Les élèves du préscolaire 5 ans iront à la Marina Plage Jacques Cartier – autobus scolaire.
Mme Maltais-Provençal propose
- Pour les élèves en francisation, une sortie aux pommes en autobus scolaire.
Mme Geneviève Carle propose

CE-016-23-24-015	Sur les propositions ci-dessus, les activités prévues à l'extérieur de l'école sont adoptées. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

3.8. Rapport financier du CÉ 2022-2023

Mme Véronique Bouchard présente le rapport financier du CÉ 2022-2023 aux membres.

CE-016-23-24-016	Sur la proposition de madame Catherine Valcourt, le rapport financier du CÉ 2022-2023 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

3.9. Rapport annuel du CÉ

Le rapport annuel du CÉ avec le mot du président a été envoyé à tous les membres tel qu'il a été présenté à l'assemblée générale des parents.

CE-016-23-24-017	Sur la proposition de madame Catherine Valcourt, le rapport annuel du CÉ 2022-2023 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

3.10.SDG – Frais chargés aux parents

Mme Chantal Pâquet présente aux membres les frais qui sont chargés aux parents pour la prochaine année scolaire.

CE-016-23-24-018	Sur la proposition de madame Mireille Picard, les frais chargés aux parents sont adoptés.
-------------------------	---

Adopté à l'unanimité.

4. CONSULTATION ET DISCUSSION

4.1. Présentation de l'actualisation du projet éducatif de notre école

Mme Véronique informe les membres du CÉ de l'état d'avancement du projet éducatif de notre école. Elle présente les travaux effectués jusqu'à maintenant. L'orientation sportive de l'école est reconduite. Les enjeux, objectifs et cibles sont présentés. Cette version est provisoire, elle sera retravaillée avec le comité et soumise aux services éducatifs du CSSDD pour approbation et commentaires.

5. INFORMATION

5.1. Information de la présidence du CÉ et correspondance reçue

Aucune correspondance reçue pour le moment par le président.

5.2. Information de la directrice

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans une école fraîchement peinturée.

Pour le projet de la cour d'école, il n'y a pas eu d'avancement sauf le carré de sable qui a été installé à la mi-août. Nous sommes en attente de la réponse de la ville pour la demande qui a été faite au printemps dernier.

Aide aux devoirs : Les bénévoles de la Maison des Grands-parents seront de retour encore cette année. 14 élèves pourront bénéficier de ce service.

Ateliers de menuiserie et touche à tout : Nouveauté offerte par les bénévoles de la maison des Grands-parents.

Encore cette année, le Club Kiwanis aidera 25 familles en leur offrant un habit de neige complet (habit, tuque mitaine cache-cou et avec une paire de bottes) pour la saison hivernale.

Le projet partage en collaboration avec l'école l'Arbrisseau sera reconduit.

Remerciement à madame Chantal Pâquet, nouvellement arrivée à l'école. Nous la remercions pour son implication et son engagement.

Mme Véronique Bouchard fait partie du comité EHDAA du CSSDD. Le 6 décembre prochain, le comité visitera notre école pour une présentation de notre service spécialisé.

5.3. Information du personnel

Une belle activité de la rentrée s'est déroulée la semaine dernière. Nous remercions les bénévoles pour leur implication.

Report de la journée des moyens de transport à la fin de l'année scolaire.

Nos orthopédagogues sont très sollicitées en ce début d'année et elles sont disponibles au quotidien pour les enseignantes.

Pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e Mme Audrey Gauthier prépare l'élaboration d'un conseil étudiant.

5.4. Information du Comité de parents

Aucune rencontre n'a eu lieu.

5.5. Chandail aux parents bénévoles

Des ceintures pourraient être portées lors du déroulement d'activités impliquant des bénévoles.

5.6. Rencontre de parents – Service de garde

Une demande est faite pour offrir un service de garde lors des journées de rencontre de parents. Il est difficile de donner une réponse maintenant, une attention particulière sera portée.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine séance du Conseil aura lieu le mercredi 25 octobre 2023.

6.2. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 55

CE-016-23-24-019	Sur la proposition de Madame Mireille Picard et l'ordre du jour ayant été épuisé, la levée de l'assemblée est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---



Karl-Alexandre Jahjah, président



Véronique Bouchard, Directrice